

**PROCÈS VERBAL  
DU CONSEIL DE FACULTÉ  
DU 14 JANVIER 2013  
au 25 février 2013**

**Sous la présidence du Doyen Didier GUÉVEL**

**Étaient présents** : Monsieur Guillaume Bancourt ; Monsieur Soufiane Boumlak ; Madame Berfin Durmaz ; Monsieur Steven Dutartre ; Monsieur Abdou Fleur ; Madame Geetha Ganapathy ; Monsieur Didier Guével ; Monsieur Guilhem Julia ; Monsieur Franck Latty ; Monsieur Laurent Mernier ; Monsieur Babacar Ndiaye ; Madame Anne Penneau ; Monsieur Charles Reiplinger ; Monsieur Michel Renaud ; Madame Céline Ruet ; Monsieur Philippe Sueur ; Monsieur Fodé Sylla ; Madame Muriel Tapie-Grime ; Madame Laurence Usunier

**Était excusé** : Monsieur Thomas Ribemont

**Invité(e)s**: Madame Sandra Cochot ; Madame Lidwine Versaveaud ; pour les conventions internationales : Madame Ghislaine Trocellier ; MM. Étien, Grimaldi et Mekki ; pour le projet de DU : MM. Cerrato et Étien

**Ordre du jour** :

- 1- Accueil des nouveaux élus ;
- 2- Informations diverses ;
- 3- Vote sur le PV du conseil du 5 novembre 2012 ;
- 4- Vote sur la PRP ;
- 5- Vote sur la capacité d'accueil et la date d'arrêt des inscriptions ;
- 6- Appel à candidatures pour la Commission de réforme des statuts ;
- 7- Vote sur la généralisation de la réception WiFi ;
- 8- Vote sur une demande de prolongation des stages ;
- 9- Vote sur les conventions internationales nouvelles ou à renouveler ;
- 10- Vote sur un projet de DU « Urbanisme et développement durable des territoires » ;
- 11- Vote sur le soutien financier aux projets étudiants ;
- 12- Questions diverses.

La séance est ouverte à 10h par le Doyen, Didier Guével.

1- Accueil des nouveaux élus

Monsieur le Doyen accueille les nouveaux membres du conseil d'UFR, élus à la suite des élections des 27 et 28 novembre 2012 et leur souhaite la bienvenue.

Chacun des nouveaux élus se présente : Laurence Usunier, élue dans le collège A (Professeurs), Guilhem Julia, élu dans le collège B (Maîtres de conférences), Guillaume Bancourt, Soufiane Boumlak, Berfin Durmaz, Steven Dutartre, Abdou Fleur, Babacar Ndiaye, Fodé Sylla, élus dans le collège des usagers.

2- Informations diverses

En préambule, le Doyen souhaite féliciter ses assesseurs pour leur grande implication à ses côtés.

Le Doyen annonce qu'une réforme de la LRU est en préparation ainsi que la probable suppression de l'AERES. Dans le rapport parlementaire remis à Madame la Ministre, il est

prévu un accès prioritaire en IUT pour les bacheliers des filières technologiques et professionnelles. Les PRES seraient supprimés dans leur configuration actuelle et redéfinis en privilégiant un ancrage territorial.

Le Doyen souligne qu'un très gros travail a été entrepris dans le domaine de la communication avec Madame Trocellier. Il souhaite faire venir des personnalités, à l'instar de Monsieur Jack Lang qui a assuré une conférence en novembre.

Il invite les membres des trois laboratoires (CERAL, CERAP, IRDA) à réfléchir à l'organisation d'un colloque commun.

Le travail entrepris avec l'UFR SEG au sujet des réservations de salles commence à porter ses fruits.

La campagne de lutte contre les problèmes de discipline et de fraudes aux examens est également en bonne voie.

Les visites des inspecteurs de l'AERES se sont bien déroulées. En général, ces collègues ont été surpris par la situation immobilière déplorable de notre Faculté.

Pour la prochaine rentrée, comme ce fut partiellement le cas cette année, les responsables des formations seront sollicités pour donner leur avis sur les dossiers de candidature dont l'inscription n'est pas de droit (dérogations, équivalences, Campus France...). Le Doyen rappelle que les examens doivent faire l'objet d'un corrigé présenté aux étudiants et annonce la suppression de la présence de copies dans les couloirs. La nécessité de la signature d'une feuille de présence, lors des surveillances d'examens, va être généralisée.

L'appel de l'UNJF concernant quinze cours à pourvoir est signalé.

Enfin, le Doyen annonce que les relations avec les services centraux sont satisfaisants et que le bon fonctionnement de l'UFR y est salué.

### 3- Vote sur le PV de la réunion du conseil du 5 novembre 2012

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 5 novembre 2012 est présenté à l'approbation des membres du Conseil.

**Vote favorable à l'unanimité** (sans modification) moins une abstention

### 4- Vote sur la PRP

Une réflexion générale, dans les Conseils de l'Université, en vue de rénover le cadre de la PRP (prime de responsabilité pédagogique) a été lancée par Monsieur le Président. Il est donc probable que la grille actuelle, diffusée par le CEVU, sera modifiée l'an prochain.

Le tableau présenté en séance a été modifié par rapport à celui du précédent conseil pour tenir compte de l'ensemble des remarques qui avaient été formulées et les chiffres ont été harmonisés.

Le Doyen confirme à Madame Céline Ruet le fonctionnement spécifique de l'IEJ.

### **PRP 2013**

En HETD

En conformité avec les chiffres et le classement du référentiel imposé par l'Université

Pour mémoire : 2012 = 2047 HETD octroyées

Chaque bénéficiaire s'engage à présenter au Conseil de Faculté un bref rapport annuel d'activité

Fonctions

Directeur UFR	Prime non cumulable		00
Assesseur UFR	50	X 4 =	200
Responsable IEJ	70		70
	<b>Coordinations pédagogiques</b>		

Référent CLES	15		15
Référent C2i	15		15
Référent E-learning	15		15
Coordination ERASMUS	15		15
Coordination équipement informatique	15		15
Coordination équipe Langues	15		15
Coordination des tuteurs	15		15
Responsable des équivalences	15		15
Coordination d'une équipe pédagogique (minimum requis : encadrement de trois chargés de TD ou encadrement de trois équipes)	10	X 30 =	300
Suivis de stages (à partir de 5) (une seule prime par enseignant ; sont seuls concernés les stages obligatoires dans le cursus)	10	X 20	200
	<b>Responsabilité de filière d'enseignement</b>		
Responsable pédagogique de Licence (et gestion des dossiers de candidatures)	20	X 5 =	100
Responsable 1 <sup>ère</sup> année de Licence	20	X 3 =	60
Responsable de Master 1 (et gestion des dossiers de candidatures)	20	X 8 =	160
Responsable de Master 2	30	X 13 =	360
Responsable de Mention	10	X 4 =	40
Responsable la Capacité en Droit	15		15
Chaire Jean Monnet	Budget propre		00
	<b>Animation, encadrement ou valorisation de la recherche</b>		
Directeur de laboratoire	64 Montant imposé par le CS (éventuellement partagé au sein des laboratoires)	X 3 = (heures complémentaires non autorisées)	192
Sous-total			1817
	<b>Encadrement d'étudiants</b>		
CLES correction des copies	48	1h/12 copies X 48 =	48
CLES Jury	12	1h X 4 X 3 =	12
Total général			1877

Lorsque plusieurs enseignants sont responsables d'une même formation, la prime se partage entre eux, sauf s'il y a des parcours différenciés

**Vote favorable à l'unanimité**

#### 5- Vote sur la capacité d'accueil et la date d'arrêt des inscriptions

Cette année, en concertation avec les instances de l'Université, la capacité d'accueil pour les « primo-entrants » a été réduite, l'idée étant de limiter l'échec en première année de Licence. Le Doyen souhaite conserver cette capacité pour la prochaine année, sachant qu'à actuellement sont inscrits environ 3700 étudiants.

Pour la rentrée 2013, le Doyen souhaite fixer au 15 octobre la date limite des inscriptions.

Le Doyen précise, en réponse à une question de Madame Ruet, que l'IEJ n'est pas concernée par la capacité d'accueil et le calendrier des inscriptions.

La proposition de maintenir la capacité d'accueil actuelle et de fixer la fin des inscriptions au 15 octobre est soumise à l'approbation des membres du Conseil.

**Vote favorable à l'unanimité** moins six abstentions

#### 6- Appel à candidatures pour la Commission de réforme des statuts

Le Doyen rappelle que d'autres commissions sont en chantier et communique les noms des personnes ayant accepté de se charger de chacun des projets : Commission recherche (statuts déjà votés) : Madame Anne Penneau (actuelle vice-Présidente de cette instance) ; Commission pédagogique : Madame Tapie-Grime (Assesseure) ; Commission des moyens : Monsieur Thomas Ribemont (Assesseur).

En ce qui concerne le projet de réforme des statuts de l'UFR DSPS, dénommée Faculté, une commission *ad hoc* doit être constituée. Une discussion s'engage sur la composition de cette commission, au cours de laquelle interviennent Mesdames Ganapathy, Penneau et Tapie-Grime et Monsieur Latty. À l'issue du débat, il est proposé de limiter l'appel à candidatures aux membres du présent Conseil, mais de donner la plus large diffusion au projet que cette commission sera amenée à élaborer (afin de recueillir le plus d'avis possibles) et de laisser à la Commission la licence de consulter toute personne qu'elle jugera bon.

**Vote favorable à l'unanimité**

La liste des membres de cette Commission *ad hoc* sera établie lors de la prochaine réunion du Conseil de Faculté en fonction des candidatures reçues.

#### 7- Vote sur la généralisation de la réception « WiFi »

Actuellement le « WiFi » n'a été installé par les services de l'Université qu'aux carrefours des couloirs. Le Doyen expose que le déploiement du « WiFi » dans tout le bâtiment pourrait permettre aux enseignants et aux étudiants d'en bénéficier et particulièrement à ceux travaillant dans la salle fédérale, mais pourrait aussi augmenter le risque de fraudes aux examens. Une discussion s'engage à laquelle participent les élus étudiants, Madame Penneau et Messieurs Julia et Latty. Le principe d'une acceptation de la généralisation du « WiFi » est mis au vote.

**Vote favorable à l'unanimité** moins deux abstentions

Un vote ultérieur interviendra en fonction des devis et de la position de l'UFR SEG co-utilisatrice des salles.

#### 8- Vote sur une demande de prolongation des stages

De manière générale, les stages ne peuvent se prolonger au-delà de l'année universitaire, notamment à cause de l'absence, dans ce cas, de "couverture sociale" des usagers.

Actuellement, à Paris 13, la date butoir est celle du 30 septembre de chaque année. Des prolongations sont éventuellement possibles si l'Université décide de repousser la date de la fin de l'année universitaire. Le Doyen informe les membres du Conseil que Monsieur le vice-Président du CEVU lui a indiqué, très récemment, par écrit, que cette éventualité n'était pas à l'ordre un jour de l'établissement. Après divers échanges faisant notamment intervenir les élus étudiants, Mesdames Penneau et Ruet et Monsieur Reiplinger, il est convenu que toute motion en ce sens de la part du Conseil de la Faculté serait vaine et, dès lors, le Conseil renonce à procéder à un vote.

En raison de la venue ultérieure annoncée de Messieurs Etien et Cerrato concernant le point 10, l'ordre du jour est remanié et le point 11 est mis immédiatement en discussion.

#### 11- Vote sur le soutien financier aux projets étudiants

Le Doyen propose que 10.000 € (dix mille euros) du budget de l'UFR soient réservés au soutien financier de projets étudiants avec une limite à 1.000 € (mille euros) par projet, à la condition que la demande soit couplée avec une sollicitation du soutien du FSDIE.

La discussion s'engage autour de ce point : Mesdames Ganapathy, Penneau et Tapie-Grime, ainsi que Monsieur Latty et les élus étudiants interviennent. La question se pose notamment de savoir si les projets pourraient être soutenus par l'UFR malgré un éventuel refus du CEVU (qui se prononce sur les projets déposés au titre du FSDIE). Le Doyen précise que la condition serait seulement celle de l'existence d'une demande déposée auprès du FSDIE, un refus ou une acceptation du CEVU ne conditionnant pas la décision du Conseil de Faculté.

**Vote favorable à la majorité** (quatre voix contre et cinq abstentions)

#### 9- Vote sur les conventions internationales nouvelles ou à renouveler

Monsieur Reiplinger, assesseur chargé des relations internationales et ultramarines, présente les conventions qui n'avaient pas été soumises au vote lors du précédent Conseil.

- Convention avec une Université privée catholique du Minas Gerais (Brésil) (1) :

La convention avec cette Université du Minas Gerais est assez ancienne, puisqu'elle date de plus de dix ans et s'inscrit dans la lignée des liens étroits que Paris 13 a développés avec le Brésil. Il existe un accord cadre pour l'Université qui pourrait être étendu à l'UFR par voie d'avenant. Monsieur Reiplinger insiste, à cette occasion, sur l'importance des relations personnelles entre les porteurs de projets si l'on veut que les conventions soient « vivantes ». Monsieur Robert Étien, Doyen honoraire invité, donne quelques informations complémentaires et déclare être disposé à assurer le suivi de cette convention. Une discussion s'engage autour de l'opportunité de développer des cours de portugais juridique et suggestion est faite de développer un logiciel en portugais au sein du laboratoire de langues.

Vote sur le renouvellement de la convention :

**Vote favorable à l'unanimité**

- Convention avec l'Université de Fez (Maroc) (1) :

Monsieur Étien, qui a, jusque là, piloté la mise en œuvre de cette convention déclare que des colloques (notamment sur le thème du tourisme) et des échanges d'enseignants ont eu lieu dans son cadre, mais qu'aucun échange d'étudiants n'a été réalisé.

Vote sur le renouvellement de la convention :

**Vote favorable à l'unanimité**

- Convention avec le collège juridique franco-roumain (1)

Le collège juridique franco-roumain a été créé par l'Université de Bucarest et l'Université de Paris 1. L'idée est de permettre à des enseignants d'aller dispenser des cours sur place, puis, dans un second temps, de développer des échanges d'étudiants entre les deux Universités.

Vote sur la validation de la convention :

**Vote favorable à l'unanimité**

En l'absence du porteur de projet invité, le vote sur deux conventions avec des établissements algériens est reporté.

10- Vote sur un projet de DU « Urbanisme et développement durable des territoires » (2)

Les membres du conseil accueillent Monsieur Joseph Cerrato, Directeur du CEDIP. M. Cerrato, conjointement avec M. Étien, présente ce projet de diplôme d'Université, de niveau Bac+4, ouvert à la formation continue. Il est développé en partenariat avec l'IEPP, organisme privé lucratif (SàRL) domicilié à Metz, et a pour objectif de dispenser une formation pour un public d'élus municipaux. Monsieur Étien souligne qu'il existe peu de formations en urbanisme en Île-de-France. Un débat s'engage. Il est précisé que les cours auront lieu à Paris 13. Il est suggéré l'organisation d'une rencontre avec les collègues de l'UFR LSHS, qui pilotent d'autres diplômes en rapport avec l'urbanisme, le développement durable et/ou les territoires, afin de coordonner l'offre générale de formation au sein de l'établissement.

Vote sur le projet de DU :

**Vote favorable à l'unanimité** moins quatre abstentions

12- Questions diverses

Madame Tapie-Grime intervient au sujet du règlement des études pour la Licence ouverte à la formation continue en partenariat avec l'IRTS (Institut Régional de Travail Social). Elle indique que les dossiers admis par équivalence en formation continue ne sont pas soumis à la commission d'équivalence de l'UFR. Pour la formation continue, c'est une commission des équivalences *ad hoc* qui se réunit. Jusqu'à présent pour la Licence AES, un étudiant déjà titulaire d'une Licence, quelle qu'elle soit, avait droit à une équivalence en L2 AES. Mais avec l'ouverture, par l'IRTS, de quatre parcours, se pose un problème d'adéquation entre le cursus initial de l'étudiant et la formation demandée.

Le Doyen propose aux membres du Conseil de supprimer le caractère automatique des admissions par équivalences dans ce cadre.

**Vote favorable à l'unanimité** moins six abstentions

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13h, heure prévue.

Le présent procès-verbal sera diffusé sur le site de l'UFR.

- (1) Le texte de ces conventions peut être consulté auprès de Madame Trocellier, Attachée, responsable des relations internationales et ultramarines
- (2) Le dossier relatif à ce diplôme d'Université peut être consulté auprès de Madame Cochot, Responsable administrative générale de l'UFR

[www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)

Villetaneuse • Saint-Denis • Bobigny • Saint-Denis - La Plaine • Argenteuil

Membre fondateur de :

